



Conseil économique et social

Distr. générale
2 juin 2003
Français
Original: anglais

Décisions adoptées par le Conseil économique et social à la reprise de sa session d'organisation de 2003

(29 avril, 1er et 27 mai 2003)

Note : Le texte provisoire des décisions adoptées par le Conseil à la reprise de sa session d'organisation de 2003 est distribué pour information. Le texte définitif sera publié dans le *Supplément No 1 des Documents officiels du Conseil économique et social, 2003* (E/2003/99).



Table des matières

<i>Décision No</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Adoptée</i>	<i>Page</i>
2003/201 B*	Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations de membres aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et à ses organes apparentés (E/2003/SR.9)	4	29 avril 2003	
2003/201 C*	Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations de membres aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et à ses organes apparentés (E/2003/SR.11)	4	27 mai 2003	
2003/215 B**	Nomination des membres du Comité des négociations avec les institutions intergouvernementales (E/2003/12)		1er mai 2003	
2003/216	Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales (E/2003/11 et E/2003/SR.10)	2	1er mai 2003	
2003/217	Projet d'ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2003 du Comité chargé des organisations non gouvernementales et rapport du Comité sur la reprise de sa session de 2002 (E/2003/11 et E/2003/SR.10)	2	1er mai 2003	
2003/218	Demandes émanant d'organisations autochtones non dotées du statut consultatif auprès du Conseil en vue de participer au groupe de travail intersessions à participation non limitée de la Commission des droits de l'homme (E/2003/11 et E/2003/SR.10)	2	1er mai 2003	
2003/219	Ordre du jour provisoire de la deuxième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones (E/2003/52 et E/2003/SR.10)	2	1er mai 2003	
2003/220	Honoraires payables aux membres de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (E/2003/SR.10)	2	1er mai 2003	

* La décision 2003/201 (voir document E/2003/INF/2) est renumérotée 2003/201 A.

** La décision 2003/215 (voir document 2003/INF.2/Add.1) est renumérotée 2003/215 A.

Décisions

2003/201 B

Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et à ses organes apparentés

À sa 9e séance plénière, le 29 avril 2003, le Conseil économique et social a pris les décisions suivantes au sujet des sièges vacants dans ses organes subsidiaires et organes apparentés.

Élections

Commission de statistique

Le Conseil a élu les huit membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Cap-Vert, Croatie, Cuba, États-Unis d'Amérique, Iran (République islamique d'), Kenya, République de Corée et Ukraine.**

Commission de la population et du développement

Le Conseil a élu les six membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **France, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Kenya, Madagascar et Pays-Bas.**

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection d'un membre à choisir parmi les États d'Asie, d'un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale et d'un membre à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2004.

Commission du développement social

Le Conseil a élu 14 États Membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet à la séance d'ouverture, en 2004, de la quarante-troisième session de la Commission et venant à expiration à la clôture de sa quarante-sixième session en 2008 : **Allemagne, Chili, Côte d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Haïti, Indonésie, Japon, Mali, Pérou, République de Corée et Tunisie.**

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection d'un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale pour un mandat de quatre ans prenant effet en 2004, à la séance d'ouverture de la quarante-troisième session de la Commission, et venant à expiration à la clôture de sa quarante-sixième session en 2008.

Commission des droits de l'homme

Le Conseil a élu les 24 États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Afrique du Sud, Arabie saoudite, Bhoutan, Congo, Costa Rica, Cuba, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Fédération de Russie, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Mauritanie, Népal,**

Nigéria, Pays-Bas, Pérou, Qatar, République dominicaine et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Commission de la condition de la femme

Le Conseil a élu les 10 États Membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet en 2004 à la séance d'ouverture de la quarante-neuvième session de la Commission et venant à expiration à la clôture de sa cinquante-deuxième session en 2008 : **Chine, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Ghana, Hongrie, Islande, Kazakhstan, Maurice, République dominicaine et Suriname.**

Commission des stupéfiants

Le Conseil a élu les 33 membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Cameroun, Chili, Croatie, Cuba, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Liban, Madagascar, Malaisie, Myanmar, Norvège, Ouganda, Pérou, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, Soudan, Suède, Suisse, Thaïlande et Zambie.**

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Le Conseil a élu les 20 États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Arabie saoudite, Botswana, Brésil, Burundi, Canada, Cuba, Égypte, États-Unis d'Amérique, Finlande, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Mexique, Nigéria, Paraguay, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Thaïlande et Ukraine.**

Le Conseil a élu la **Turquie** pour un mandat prenant effet le 1er janvier 2004 et venant à expiration le 31 décembre 2005 en remplacement de l'**Allemagne**, qui s'était retirée de la Commission.

Commission du développement durable

Le Conseil a élu les 17 États Membres suivants pour un mandat prenant effet à la session d'organisation de la treizième session de la Commission en 2004 et venant à expiration à la clôture de la quinzième session en 2007 : **Algérie, Autriche, Brésil, Burkina Faso, Colombie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Luxembourg, Pakistan, Paraguay, Qatar et Sierra Leone.**

Commission de la science et de la technique au service du développement

Le Conseil a également élu la **Turquie** pour pourvoir un siège auquel l'élection avait été différée, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2006.

Le Conseil a en outre reporté à une session ultérieure l'élection de deux membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2004, et d'un membre à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États

pour un mandat de quatre ans prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2006.

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

Le Conseil a élu les trois États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Burundi, Nigéria et Tunisie.**

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection d'un membre à choisir parmi les États d'Afrique, de quatre membres à choisir parmi les États d'Asie, de deux membres à choisir parmi les États d'Europe orientale et de trois membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004.

Comité des politiques de développement

Le Conseil a reporté jusqu'après sa session de fond de juillet 2003, la nomination de 24 experts devant siéger au Comité.

Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Le Conseil a élu les 14 États Membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Algérie, Autriche, Bangladesh, Bélarus, Burundi, Danemark, Djibouti, El Salvador, Italie, Liban, Malawi, Myanmar, Sénégal et Suède.**

Le Conseil a décidé que l'**Allemagne**, l'**Irlande** et le **Luxembourg**, qui se retireront du Conseil à compter du 1er janvier 2004, seraient remplacés, respectivement, par la **France**, pour un mandat venant à expiration le 31 décembre 2005, la **Norvège**, pour un mandat venant à expiration le 31 décembre 2004, et le **Japon**, pour un mandat venant à expiration le 31 décembre 2004.

Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Le Conseil a élu **Chypre**, le **Kenya** et le **Yémen** conformément à la résolution 57/185 de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 2002.

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population

Le Conseil a élu les 14 membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Allemagne, Botswana, Cameroun, Chine, Congo, Cuba, Danemark, Érythrée, Gambie, Indonésie, Iran (République islamique d'), Pays-Bas, Pologne et Suède.**

Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial

Le Conseil a élu les quatre membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Fédération de Russie, Inde, Pakistan et Sénégal.**

Le Conseil a reporté à une séance ultérieure l'élection de deux membres à choisir sur la Liste D, établie dans les Textes fondamentaux du Programme alimentaire mondial pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004.

Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population

Le Conseil a élu les cinq membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Algérie, Bangladesh, Kenya, Pays-Bas et Pérou.**

Le Conseil a reporté à une séance ultérieure l'élection d'un membre à choisir parmi les États d'Afrique, d'un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale et de deux membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004.

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA)

Le Conseil a élu les neuf membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Bahamas, Cap-Vert, Chine, Japon, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse et Swaziland.**

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Le Conseil a élu les 18 États Membres suivants pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Bélarus, Bulgarie, Congo, Costa Rica, Espagne, Grèce, Inde, Jordanie, Kenya, Mexique, Nigéria, Paraguay, Philippines, Sri Lanka et Swaziland.**

Le Conseil a reporté à une session ultérieure l'élection d'un membre à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1er janvier 2004.

Présentation de candidatures

Comité du Programme et de la coordination

Le Conseil a présenté la candidature de sept États Membres suivants aux fins d'élection par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans prenant effet le 1er janvier 2004 : **Bahamas, Comores, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Mexique et Zimbabwe.**

Le Conseil a également présenté la candidature du **Canada** aux fins d'élection par l'Assemblée générale pour pourvoir un siège auquel l'élection avait été différée, pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2005.

Nominations

Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Le Conseil a reporté à une séance ultérieure l'élection de cinq membres du Conseil d'administration et prorogé le mandat des membres actuels en attendant l'issue de l'examen par le Conseil des activités futures de l'Institut à sa session de fond en juillet 2003.

2003/201 C

Élections, présentations de candidatures, confirmations et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et à ses organes apparentés

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le virus de l'immunodéficience humaine et le syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA)

À sa 11e séance plénière, le 27 mai 2003, le Conseil économique et social a élu les **Pays-Bas** pour un mandat prenant effet le 1er juin 2003 et venant à expiration le 31 décembre 2003 en remplacement du **Portugal** qui s'était retiré du Conseil.

2003/215 B

Nomination des membres du Comité des négociations avec les institutions intergouvernementales¹

À sa 10e séance plénière, le 1er mai 2003, le Conseil économique et social a noté que le Président avait informé le Conseil que les autres pays suivants étaient devenus membres du Comité des négociations avec les institutions intergouvernementales : Bénin, Burundi, Congo, Ghana, Jamahiriya arabe libyenne, Mozambique et Ouganda.

2003/216²

Demandes d'octroi du statut consultatif et demandes de reclassement

À sa 10e séance plénière, le 1er mai 2003, le Conseil économique et social a décidé :

a) D'accorder le statut consultatif aux 89 organisations non gouvernementales suivantes :

Statut consultatif spécial

Action pour le développement de l'Afrique à la base

¹ E/2003/12.

² E/2003/11

African Action on AIDS
African Center Foundation
Agermanament sense fronteres
Agir pour les femmes en situation précaire
Association des éboueurs pour le développement communautaire
Association Objectif Famille (Canada)
Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
Association pour le développement économique, social, environnemental du nord
Bureau international des droits de l'enfant
Centre for Democracy and Development
Cercle des amis de la forêt pour le XXIe siècle
Chinese Association for International Understanding
Citizens' Rights Protection Society
Commission internationale de l'éducation à distance
Communauté de Sant'Egidio
Congo-Watch
Congrès ukrainien mondial
Cross-Cultural Solutions
Fédération internationale des Associations d'étudiants en médecine
Fédération internationale pour le planning familial (Région de l'hémisphère occidentale)
FEMVISION
Fondation Arias pour la paix et le progrès humain
Fondation Chine verte
Fondation Guilé
Fondation Hariri – Fondation islamique pour la culture et l'enseignement supérieur
Fondation internationale Carrefour
Fondation Mentor
Forum européen pour les personnes handicapées
Girl Scouts of the United States of America
Hong Kong Council of Social Service
Howard Center for Family, Religion and Society

Human Relief Foundation
Human Rights Defence Centre
Institut d'études en science cognitive
Institut des stratégies environnementales mondiales
Institute for Women's Studies and Research
International Association of Homes and Services for the Ageing
International Centre for Trade and Sustainable Development
International Islamic Committee for Woman and Child
International Network of Liberal Women
International Religious Liberty Association
International Self-reliance Agency for Women
Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme
Local Government International Bureau
Minaret of Freedom Institute
National Association for the Advancement of Colored People
National Association of Community Legal Centres
New Japan Women's Association
New Seminary
New York County Lawyers' Association
Non-Aligned Students and Youth Organization
Organe de coordination des organisations indigènes du Bassin de l'Amazone
Organisation de la mère maghrébine
Pathfinder International
ProChoix
Programme insertion des enfants déshérités
RICS Foundation
Systèmes d'information et de documentation sur les droits de l'homme,
international
Transparency International
Union de l'action féminine
Union des chefs indiens de Colombie britannique
Union of Social Child Care
University of Missouri Kansas City Women's Council
Volontariat International Femmes Education et Développement

Wales Assembly of Women
Women in Europe for a Common Future
World Council for Psychotherapy
World Rehabilitation Fund
WorldSpace Foundation
Youth with a Mission
Zoroastrian Women's Organization

Liste .

American Family Association of New York
Amitié sans frontières internationale
Association de soutien aux orphelins du Viet Nam
Association espagnole des femmes juristes
Association internationale de transport multimodal
Communications Coordination Committee for the United Nations
E-Quality
Fondation Idole
Fondation pour les expériences subjectives et la recherche
Globus et Locus
Islamic-American Zakat Foundation
Japanese Cleft Palate Foundation
Royal Society for the Protection of Birds
Society of Catholic Social Scientists
SOS Attentats
Southern States Police Benevolent Association
Surgical Eye Expeditions International

- b) De ne pas accorder le statut consultatif aux trois organisations non gouvernementales suivantes :

International Prostitutes Collective
Visions of a Better World Foundation
Working Party "Brussels 1952"

- c) De clore l'examen de la demande présentée par les trois organisations suivantes :

Africa For Christ International

Alliance Musulmane d'Angola

Vishwa Hindu Parishad (Conseil hindou mondial)

- d) De reclasser les trois organisations suivantes de la Liste pour leur octroyer le statut consultatif spécial :

Association internationale de sociologie

Conseil international des mines et des métaux

Institut du Tiers Monde

- e) De ne pas reclasser les trois organisations suivantes du statut consultatif spécial au statut consultatif général :

Conseil international des traités indiens

Institut de coopération Europe-Asie-Amérique latine

World Safety Organization

De prendre acte de la décision du Comité :

- f) De prendre note des rapports quadriennaux des 11 organisations suivantes (années couvertes par les rapports indiqués entre parenthèses) :

Association internationale des avocats et juristes juifs (1995-1998)

Centre Simon Wiesenthal (1995-1998)

Commission internationale des juristes (1997-2000)

Égalité maintenant (1997-2000)

Fédération internationale des droits de l'homme (1996-1999)

Ligue islamique mondiale (1995-1998)

Organisation internationale des femmes sionistes (1994-1997)

Pax Christi International (1995-1998)

Qatar Charitable Society (1997-2000)

Robert F. Kennedy Memorial (1994-1997)

World Evangelical Alliance (1997-2000)

- g) De prendre acte du classement des plaintes d'États Membres concernant les quatre organisations suivantes :

Agir ensemble pour les droits de l'homme

Asian Legal Resource Centre

Bureau International de la paix

International League for the Rights and Liberation of Peoples

2003/217

**Projet d'ordre du jour provisoire et documentation
de la session de 2003 du Comité chargé des organisations
non gouvernementales et rapport du Comité
sur la reprise de sa session de 2002**

À sa 10e séance plénière, le 1er mai 2003, le Conseil économique et social a :

- a) Pris note du rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur la reprise de sa session de 2002;
- b) Décidé que la session de 2003 du Comité se tiendrait du 5 au 23 mai 2003;
- c) Approuvé l'ordre du jour provisoire et la documentation de la session de 2003 du Comité ainsi qu'ils sont énoncés ci-après.

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'octroi du statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :
 - a) Demandes d'octroi du statut consultatif et demandes de reclassement dont le Comité a reporté l'examen à sa session précédente;
 - b) Nouvelles demandes d'octroi du statut consultatif et nouvelles demandes de reclassement.

Documentation

Demandes d'octroi du statut consultatif dont l'examen a été reporté :
mémoire du Secrétaire général

Demandes de reclassement dont l'examen a été reporté : mémoire du
Secrétaire général

Nouvelles demandes d'octroi du statut consultatif : mémoire du Secrétaire
général

Nouvelles demandes de reclassement : mémoire du Secrétaire général

4. Examen des rapports quadriennaux soumis par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif général ou spécial auprès du Conseil économique et social.

Documentation

Rapports quadriennaux

5. Renforcement de la Section des organisations non gouvernementales du Secrétariat.
6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, notamment du processus

d'accréditation des représentants d'organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :

- a) Processus d'accréditation des représentants d'organisations non gouvernementales;
 - b) Examen des organisations dont les caractéristiques ne sont pas strictement conformes aux dispositions de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social;
 - c) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du groupe de travail informel;
 - d) Autres questions connexes.
- 7. Application de la décision 2001/295 du Conseil économique et social.
 - 8. Examen des rapports spéciaux.
 - 9. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG.

Documentation

Rapport du Secrétaire général

- 10. Ordre du jour provisoire et documentation de la session de 2004 du Comité.
- 11. Adoption du rapport du Comité.

2003/218

Demandes émanant d'organisations autochtones non dotées du statut consultatif auprès du Conseil en vue de participer au groupe de travail intersessions à participation non limitée de la Commission des droits de l'homme

À sa 10e séance plénière, le 1er mai 2003, le Conseil économique et social a décidé, conformément à sa résolution 1995/32 du 3 mars 1995, d'autoriser les trois organisations autochtones ci-après à participer aux travaux du groupe de travail intersessions à participation non limitée de la Commission des droits de l'homme en vue de l'élaboration d'un projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones :

Chickaloon Village Traditional Council
 Indigenous Peoples and Nations Coalition
 United Native Nations

2003/219

Ordre du jour provisoire et documentation de la deuxième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones³

À sa 10e séance plénière, le Conseil économique et social a approuvé l'ordre du jour provisoire et la documentation de la deuxième session de l'Instance permanente sur les questions autochtones ainsi qu'ils sont énoncés ci-après :

Ordre du jour provisoire et documentation

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Thème de la session : « Les enfants et la jeunesse autochtones ».

Documentation

Note du Secrétariat sur la réunion-débat de haut niveau consacrée à la question des enfants et de la jeunesse autochtones (E/C.19/2003/15)

4. Domaines découlant du mandat :
 - a) Développement économique et social;
 - b) Environnement;
 - c) Santé;
 - d) Droits de l'homme;
 - e) Culture;
 - f) Éducation.

Documentation

Notes d'information soumises par les gouvernements et les organisations ainsi que par les organismes des Nations Unies suite à la première session de l'Instance

Note du Secrétariat du Fonds volontaire pour les populations autochtones, sur la répartition des subventions de voyage

5. Méthodes de travail de l'Instance dans ses rapports avec les organismes des Nations Unies.
6. Futurs travaux de l'Instance.
7. Ordre du jour provisoire de la troisième session de l'Instance.
8. Adoption du rapport de l'Instance sur les travaux de sa deuxième session.

2003/220

Honoraires payés aux membres de l'Organe international de contrôle des stupéfiants

³ E/2003/52.

À sa 10e séance plénière, le 1er mai 2003, le Conseil économique et social a décidé d'inscrire la question des honoraires payables aux membres de l'Organe international de contrôle des stupéfiants à l'ordre du jour de sa session de fond de 2003, au titre du point 2 intitulé « Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation ».
